

# Fin de la taxe d'habitation : un casse-tête pour l'État

80 % des ménages ne paieront plus de taxe d'habitation en 2020. Emmanuel Macron veut étendre la mesure aux 20 % restants, ce qui coûterait huit milliards d'euros supplémentaires. Où les trouver ?

## Repères

### Que prépare le gouvernement ?

La suppression de la taxe d'habitation pour tous les ménages en 2020. Le président de la République a annoncé cette mesure fin décembre. C'est un pas supplémentaire par rapport à son engagement de candidat. « Pour soutenir le pouvoir d'achat des classes moyennes et populaires », Emmanuel Macron avait promis la fin de la taxe d'habitation pour quatre ménages sur cinq : c'est voté.

Cette année, ces contribuables verront leur taxe baisser de 30 %. Puis de 35 % en 2019. Et en 2020, ils ne paieront plus rien.

### Pourquoi généraliser la mesure ?

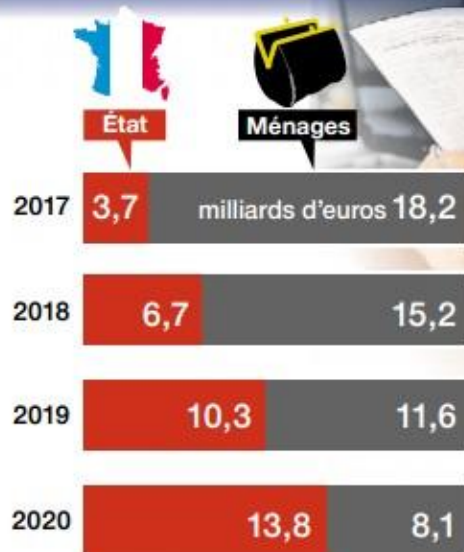
Si cet impôt « est mauvais pour 80 % des Français, il y a peu de chances qu'il soit bon pour les 20 % restants », avait déclaré Emmanuel Macron en novembre. Une façon de pointer l'iniquité d'un prélèvement fondé sur un classement cadastral établi dans les années 1970.

### Combien coûte la mesure ?

La taxe d'habitation rapporte chaque année aux communes et intercommunalités 21,9 milliards d'euros. Ils proviennent, à hauteur de 18 milliards, des contribuables locaux. Sachant que 18 % sont déjà exonérés en raison de leurs revenus modestes. L'État se substitue à eux pour verser les quatre milliards restants aux collectivités locales.

Avec la réforme en cours, la part de l'État va augmenter et celle des mé-

## Qui paiera la taxe d'habitation aux communes ? (en milliards d'euros)



Source : Mission finances locales.

nages baisser. L'État va verser 6,7 milliards, cette année, aux communes. Puis 10 milliards en 2019. Et près de 14 milliards en 2020. Restera, alors, huit milliards à la charge de 20 % des ménages. Si l'État veut exonérer aussi ces derniers, il doit donc dénicher huit milliards.

### Où trouver ces huit milliards ?

Pas simple. Jacqueline Gourault, ministre auprès du ministre de l'Intérieur, a laissé entendre, voilà quelques jours, qu'un nouvel « im-

pôt plus juste » était envisagé. Mais la mise au point n'a pas tardé : « On ne supprime pas un impôt pour en rétablir un autre, a ainsi tenu à nuancer Bruno Le Maire, le ministre de l'Économie. On ne prend pas dans la poche des Français ce qu'on vient de leur donner de l'autre main. »

Ça ne résout pas le problème des huit milliards... Des pistes sont esquissées par le sénateur Alain Richard et le préfet Dominique Bur, chargés par le gouvernement de ré-

fléchir au financement des collectivités locales. Dans leur dernière note, datée de janvier 2018, ils évoquent « l'attribution de fractions d'impôts nationaux (TVA, CSG, impôt sur le revenu...) » ou locaux comme la taxe foncière départementale. « La création de nouvelles impositions locales, ajoutent les auteurs, paraît en revanche difficilement conciliable avec l'objectif d'allègement de la fiscalité ».

Jacques SAYAGH.

## « Il faudra augmenter un impôt existant »

### Entretien



François Écalle, ancien magistrat à la Cour des comptes, animateur du site Fipeco.

### Pourquoi Emmanuel Macron veut-il supprimer complètement la taxe d'habitation ?

Le maintien partiel de la taxe d'habitation pose des problèmes inextricables. L'État s'est engagé à rembourser le manque à gagner aux communes. Mais elles conservent le droit de voter, chaque année, des hausses de taux. On voit bien le risque : pourquoi se priver

d'augmenter les taux sans discernement dans la mesure où l'État paie ? Pour éviter cet écueil, le gouvernement a opté pour le dégrèvement. Il paiera la taxe d'habitation aux communes. Mais les futures hausses de taux seront supportées par les ménages.

### En quoi est-ce une difficulté ?

Cette solution est peu compréhensible pour les contribuables. D'un côté, on leur dit qu'ils sont exonérés mais de l'autre, ils doivent quand même payer quelques euros en cas de progression des taux. Et ça peut coûter cher à l'État. Ses services ne prélèvent pas la taxe d'habitation si elle est de moins de douze euros. Car le coût de collecte de l'impôt dépasse ici son produit. Donc l'État fait cadeau des douze euros au contribuable, mais

il doit quand même les verser aux communes...

### Bruno Le Maire a affirmé qu'il n'y aurait pas de nouvel impôt.

(Sourire). Il joue sur les mots. Faute de nouvel impôt, il faudra augmenter un prélèvement existant. Car il manque huit milliards pour exonérer les 20 % de ménages encore assujettis à la taxe d'habitation. Mais cela présente un risque politique : ces huit milliards sont, par définition, payés par les 20 % de ménages les plus aisés. Les exonérer peut être interprété comme un nouveau cadeau aux riches, financé par un autre impôt.

### Lequel ?

Un prélèvement dont les collectivités puissent moduler le taux. Il faut

maintenir un lien entre impôt local et services communaux.

### Une fraction de TVA ?

Si une collectivité propose un taux de TVA moins élevé, les gens des villes environnantes vont venir massivement y faire leurs courses. Ce serait la porte ouverte à une concurrence fiscale effrénée.

### Alors, quelle solution ?

Il est possible d'affecter une part de l'impôt sur le revenu aux communes en les laissant fixer le taux et en faisant porter éventuellement l'effort sur les hauts revenus. Le risque de concurrence fiscale est moins élevé. Ce n'est pas parce que la commune d'à côté baisse son impôt local que l'on va se précipiter pour s'y installer.

J.S.

La p  
À poste  
La mini

Trente-c  
sur l'éga  
femmes  
des fem  
de 25 %  
postes  
l'écart d  
Le chi  
tards c  
sexistes  
« n'accé  
qu'elles  
la minis  
caud es  
Journal  
être « c  
prenant  
Mais, p  
qui den  
déjà dû  
que l'ob  
de « sup  
9 % po  
dant le  
caud n'a  
mais un  
les parte  
38,6 %  
jours de  
l'égalité  
d'action.  
pelle qu

Gréc  
Ce pers  
dans le

Murielle  
enfants,  
« enlève  
de mort  
ciaire, el  
Bains, d

Ce lun  
mander  
lever ce  
mal véc  
gnée de

Il n'y a p  
une que  
[...] Elle  
soin d'e  
cats, M<sup>e</sup>

Ce n'é  
convainc  
alors qu  
avait 15  
de Berr  
aux gen

tion que  
cherche  
allé chei  
panges  
Docelles  
prétend  
elle étai  
laire. Ce

feur et d  
Il y a c  
Murielle  
darmes